

un guide envoyé de Dieu. Dieu, se dit Molly, a inspiré l'amour maternel à ces animaux timides ; s'ils gravissent des élévations semblables, ils savent aussi par quel sentier ramener leurs petits dans la vallée. Et, à cette idée, Molly presse avec ivresse son enfant sur son sein. Pour la première fois, son œil s'est humecté de douces larmes et son cœur est soulagé.

Elle suit son guide qui s'éloigne. Le chemin est toujours des plus difficiles ; il eût fait reculer le plus intrépide chasseur de chamois ; mais l'animal prudent trouve toujours la place où il peut s'appuyer le plus sûrement, et comme lui, Molly s'y appuie également. Enfin elle a atteint un bouquet de verdure, véritable oasis au milieu de ce désert rocailleux. La végétation gagne de plus en plus. Bientôt une espèce de sentier, que des chèvres ont tracé, se présente devant elle. L'instinct avait donc bien conduit son guide ! La voilà parvenue à cet endroit de la montagne, qui, du moins, tout escarpé qu'il est, n'est plus regardé comme inaccessible. Déjà elle savait que quelques-uns des montagnards les plus hardis s'étaient hasardés jusque-là, et, en effet, au même moment, elle aperçoit plusieurs têtes qui semblent se lever hors du précipice. Marc Stewart s'avance le premier.

À sa vue, Molly, qui tout à l'heure s'était montrée sans faiblesse contre les dangers les plus affreux, se sent près de succomber sous les sentiments qui viennent l'assaillir. Elle ne craint plus ni pour son enfant ni pour elle, et cependant la voix, la respiration lui manquent ; ce qu'elle éprouve, son regard seul l'exprime. D'un regard suppliant elle se borne à imposer silence à ceux qui s'approchent ; elle leur montre le ciel, ce guide secret et sûr, qui avait soutenu, dirigé ses pas. Les jeunes gens s'arrêtent, muets d'admiration, pour contempler l'héroïque Molly ; un respect religieux a pénétré leur âme.

B. C.

PIE IX.

Lorsque le Pape n'était encore qu'Archevêque d'I-mola, il reçut en cadeau de sa mère un riche service, consistant en cuillères, couteaux, fourchettes, etc., en or ; et Pie IX, qui en faisait excessivement de cas, ne s'en servait que très rarement. Un jour cependant, qu'il recevait des hôtes distingués, l'Archevêque donna ordre de prendre au buffet le précieux service. Les domestiques couvrirent donc la table de toute cette richesse. Peu à peu le salon de réception se remplit des invités, accueillis par le prélat avec son affabilité habituelle, lorsque tout-à-coup on vint l'avertir que quelqu'un désirait lui parler. Pie IX, qui ne renvoyait jamais personne sans l'écouter, quitta le salon et se rendit auprès du solliciteur. Ce dernier, en le voyant, s'écria : " Monseigneur, vous savez par vous-même qu'il y a quelques années, j'étais encore compté parmi les premiers bourgeois de cette ville ; mais par suite de malheurs dans les affaires, j'ai été forcé, pour subvenir aux besoins de ma famille, de me placer comme commis. J'ai aujourd'hui occasion de rentrer en possession de ma première fortune, si je puis trouver la somme qui m'est nécessaire ; j'ai déjà frappé à bien des portes, mais en vain ; partout on me repousse ; si vous ne m'aidez pas, Monseigneur, mon avenir, celui de ma famille, est à jamais perdu.

— Mon ami, répondit amicalement l'Archevêque, je dois vous faire l'aveu de ma pauvreté ; ma caisse

ne renferme pas un écu ; cependant, ajouta-t-il, votre position exige que je vous vienne en aide."

Là-dessus, le prélat court à la salle à manger, fait main basse sur son beau service, l'enveloppe lui-même, et le rapporte au marchand en lui disant : " Voici, mon ami ; portez-tout cela au Mont-de-Piété et prenez pour un mois un billet que vous me rapporterez ; d'ici-là, je pourrai faire rembourser la somme et vous en aurez la jouissance immédiate."

Le marchand, plein de reconnaissance, s'empresse d'exécuter les ordres de l'Archevêque, tandis que celui-ci, rejoignant ses hôtes, oublie complètement sa visite. L'heure du dîner était passée et Pie IX, croyant que ses domestiques étaient retenus par l'embaras des apprêts nécessaires, prenait patience ; mais enfin, il sonna pour s'enquérir du motif d'une aussi longue attente. À ce coup de sonnette, la porte s'ouvre, et tous les domestiques courent se jeter aux pieds du prélat, en s'écriant comme d'une même voix : " Monseigneur, ce n'est pas moi : non, je n'ai pas commis une action aussi honteuse, et pourtant ce doit être quelqu'un de la maison, car aucun étranger n'est entré."

L'Archevêque, tout surpris, ne comprenait rien à cette scène. " Mais qu'est-il donc arrivé ? demanda-t-il enfin.

— Monseigneur, votre service en or est volé, et nous ne quitterons pas cette place que le voleur ne soit découvert.

— Ah ! mon Dieu, dit le prélat en souriant, c'est moi qui suis le voleur ; prenez mon service ordinaire et servez-nous vite à dîner."

La joie rentra bientôt au logis, et un des convives s'écria : " C'est aujourd'hui pour la première fois un honneur de dîner avec un voleur !"

Le marchand réussit dans son entreprise ; l'argent qui lui avait été prêté servit de base à sa fortune. Celle-ci ne lui fit jamais oublier le service auquel il la devait ; il devint le bienfaiteur des infortunés et le père des pauvres.

Plaise à Dieu que l'on trouve beaucoup de voleurs du genre de Pie IX !

L'Echo a sa place marquée dans tous les Instituts dans toutes les bibliothèques des Collèges, Pensionnats, de paroisse et autres, qui ont pour but d'encourager les saines lectures et de lutter contre la propagation des mauvais livres.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial paraît le 1er et le 15 de chaque mois, en une feuille in 4o contenant 16 pages. Il formera au bout de l'année un beau volume de près de 400 pages.

Prix de l'abonnement pour tout le Canada : \$2 par an ; \$1 pour six mois ; en-dehors du Canada \$2.50c par an.

L'abonnement est pour un an ou pour six mois et date du 1er Janvier et du 1er Juillet. Tout ce qui regarde la Rédaction et l'Administration doit être adressé franco à MM. les Editeurs de l'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial, Boite 450, Bureau de Poste, Montréal.

On s'abonne également au Bureau de La Minerve.

IMP. PAR DUVERNAY, FRÈRES, 10, RUE ST. VINCENT